

Procédure nationale de candidature en master 1

02 MARS 2024



monmaster.gouv.fr



Document confidentiel –
ne peut être reproduit ni diffusé
sans l'accord préalable
de Sorbonne Université.

Procédure nationale de candidature en master 1



1. Recherche

- Catalogue de formation
- **Toutes** les formations, mêmes celles pour lesquelles vous ne pourrez pas candidater

2. Candidature

- Plateforme nationale - Tous les diplômes nationaux de master **sauf** :
 - Formations accessibles **exclusivement** sous forme de formation continue
 - Formations à vocation « internationale »
 - Formations accessibles par le biais du concours des écoles de journalisme
 - Formations conduisant à l'obtention d'un master par un jury rectoral ou à accès réservé
- Candidats
 - Titulaires d'un diplôme de licence (ou équivalent) non couverts par le dispositif Étude-En-France

Formations internationales :

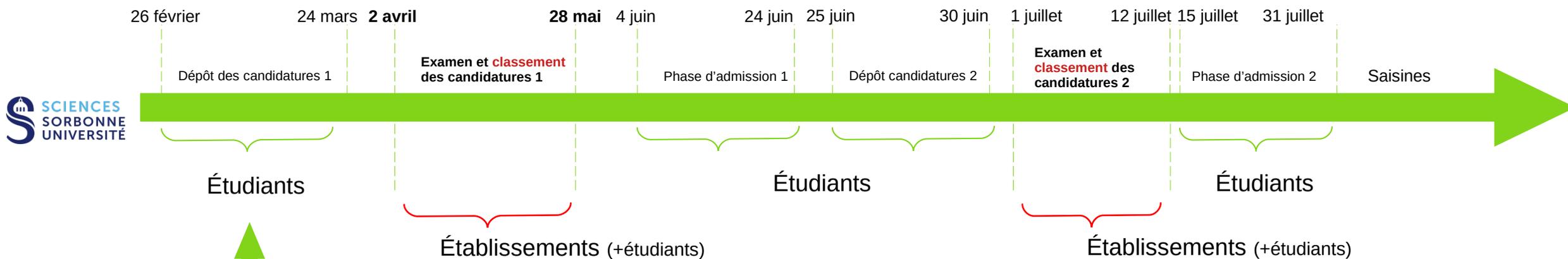
- Le volume des enseignements en langue étrangère, hors stages et projets, représente au moins 50 % des ECTS
- Pour au moins 50 % des étudiants sélectionnés, le diplôme permettant d'accéder au M1 est un diplôme étranger.

3. Saisine

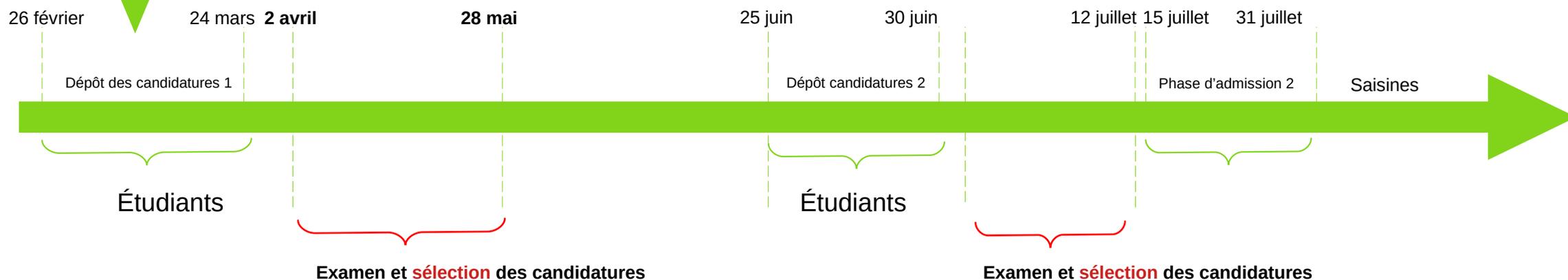
- Procédure nationale

Planning MonMaster 2023-2024

Planning formation initiale

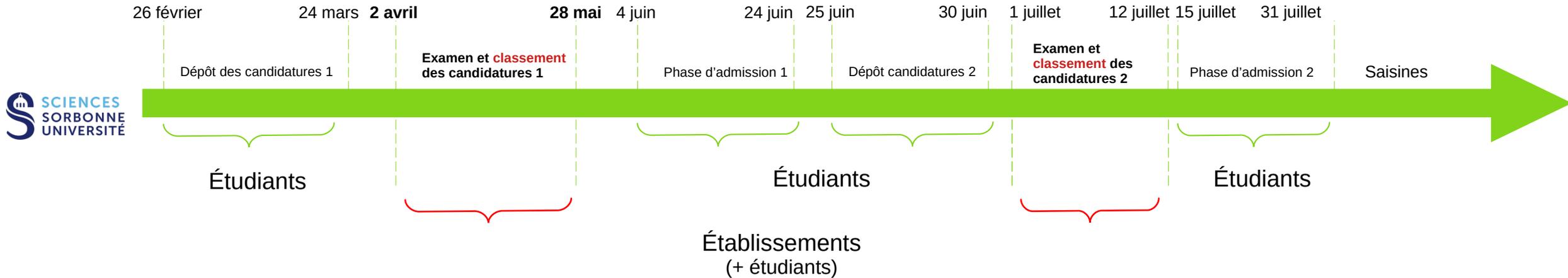


Planning formation en alternance



Procédure nationale de candidature en master 1

Planning formation initiale



15 candidatures maximum en formation initiale

+

15 candidatures maximum en alternance

! Un vœu est comptabilisé au niveau de la *mention*, pas du *parcours* !

Si une mention de master propose plusieurs parcours,
candidater sur plusieurs parcours ne consommera qu'un seul vœu

Procédure nationale de candidature en master 1

15 Janvier

Paramétrage

16 février



Candidats

Commun aux différentes candidatures (Obligatoire sauf *)

- Données personnelles
- Coordonnées
- CV (2Mo, pdf/img)
- Bac (infos + relevé ou équivalence)
- Cursus post-bac (par an, moyenne par semestre*)
- Relevés de notes des **5** derniers semestres
- Stages/Expériences pro
- Sportif/Artiste HN ?
- Boursier ?
- Situation de Handicap ? (Non nécessairement visible)
- Envisage Césure ?
- Envisage FC ?
- Engagements ?

Spécifique à chaque formation candidatiable

Documents additionnels (Obligatoire ou facultatif)

- Lettre de motivation (2Mo)
- Lettre de recommandation (2Mo)
- Projet de recherche en master
- CV en anglais
- Attestation expérience pro
- Tests / Certificats en langue
- Attestation pole emploi
- Justification prise en charge financière de la formation
- ..

Informations complémentaires (Obligatoire ou facultatif)

- Sans limite quantitative
 - Champ texte
 - Champ numérique (moyenne)
 - QCM (1 ou plusieurs réponses)
- Limitées à **2** (2Mo / document)
 - Fichiers à téléverser (rapport,..)

Procédure nationale de candidature en master 1

15 Janvier

Paramétrage

16 février



Candidats

Commun aux différentes candidatures (Obligatoire sauf *)

- Données personnelles
- Coordonnées
- CV (2Mo, pdf/img)
- Bac (infos + relevé ou équivalence)
- Cursus post-bac (par an, moyenne par semestre*)
- **Relevés de notes** des 5 derniers semestres
- Stages/Expériences pro
- Sportif/Artiste HN ?
- Boursier ?
- Situation de Handicap ? (Non nécessairement visible)
- Envisage Césure ?
- Envisage FC ?
- Engagements ?

Spécifique à chaque formation candidatable

Documents additionnels (Obligatoire ou facultatif)

- Lettre de motivation (2Mo)
- **Lettre de recommandation** (2Mo)
- Projet de recherche en master
- CV en anglais
- Attestation expérience pro
- Tests / Certificats en langue
- Attestation pole emploi
- Justification prise en charge financière de la formation
- ..

Informations complémentaires (Obligatoire ou facultatif)

- Sans limite quantitative
 - Champ texte
 - Champ numérique (moyenne)
 - QCM (1 ou plusieurs réponses)
- Limitées à 2 (2Mo / document)
 - Fichiers à téléverser (rapport,..)

Procédure nationale de candidature en master 1

MENTION

Sciences de la mer

Réf : 1801068M

Formation accessible au premier semestre

Capacité d'accueil : **35**

Mentions de licences conseillées :

- Chimie
- Sciences de la Terre
- Sciences de la vie
- Sciences de la vie et de la Terre

Attendus :

- Connaître les concepts et les technologies utilisés dans les champs de la biologie, de l'écologie ou des sciences de la terre et de l'univers pour pouvoir traiter lors du Master de problématiques relatives aux sciences de la mer
- Appliquer les outils essentiels d'autres disciplines (dont l'informatique, les mathématiques, les statistiques et la physique...) aux problématiques pouvant intéresser les sciences de la mer
- Exploiter les informations scientifiques par la réalisation d'un travail scientifique sous forme de projet, rapport, exposé, mémoire d'étude ou similaire

[Afficher tous les attendus](#)

Procédure nationale de candidature en master 1

Taux d'accès à la formation : **14 %**

Modalités de candidature :

- **Dossier**

Modalités d'enseignement :

- **Formation initiale**
- **Formation continue**

Langues vivantes enseignées :

- **Anglais**

Insertion professionnelle :

- Effectif de diplômés session **2021**, sortants : **39**
- Effectif de diplômés session **2021** poursuivant des études : **19**
- Taux d'emploi salarié en France des diplômés **2021** mesuré à **6 mois** (données Inersup) : **35,9 %** ⓘ
- Taux d'emploi salarié en France des diplômés **2021** mesuré à **18 mois** (données Inersup) : **48,7 %** ⓘ
- Taux d'emploi des diplômés **2020** mesuré à **18 mois** (données enquête IP du SIES) : pas de donnée disponible

ⓘ *L'effectif de diplômés sortants de cette mention étant inférieur à 20 pour l'année universitaire considérée, un cumul avec l'année universitaire précédente a été effectué.*

Procédure nationale de candidature en master 1



Taux d'accès à la formation : **14 %**

Modalités de candidature :

- **Dossier**

Modalités d'enseignement :

- **Formation initiale**
- **Formation continue**

Langues vivantes enseignées :

- **Anglais**

Insertion professionnelle :

- Effectif de diplômés session **2021**, sortants : **39**
- Effectif de diplômés session **2021** poursuivant des études : **19**
- Taux d'emploi salarié en France des diplômés **2021** mesuré à **6 mois** (données Inersup) : **35,9 %** ⓘ
- Taux d'emploi salarié en France des diplômés **2021** mesuré à **18 mois** (données Inersup) : **48,7 %** ⓘ
- Taux d'emploi des diplômés **2020** mesuré à **18 mois** (données enquête IP du SIES) : pas de donnée disponible

ⓘ *L'effectif de diplômés sortants de cette mention étant inférieur à 20 pour l'année universitaire considérée, un cumul avec l'année universitaire précédente a été effectué.*

Les chiffres relatifs à l'insertion professionnelle présentés sur MonMaster donnent une image incomplète des débouchés des formations universitaires.

Ils excluent notamment :

- les diplômés étrangers,
- les diplômés salariés à l'étranger,
- les travailleurs non-salariés (indép, professions libérales),
- les diplômés de master ayant opté pour une poursuite en doctorat,
- les étudiant(e)s en situation d'inactivité professionnelle par choix,
- ..

Le taux d'insertion réel moyen de nos formations de master est de **94,2%**

<https://sciences.sorbonne-universite.fr/actualites/un-taux-dinsertion-professionnelle-de-942-pour-nos-diplomees-et-diplomes-en-masters>



Procédure nationale de candidature en master 1

La plateforme nationale des masters

Se connecter avec son compte

Adresse électronique
Par exemple : nom@example.com

Votre mot de passe

[Mot de passe oublié ?](#)

Se connecter

Vous n'avez pas de compte ?

Créer un compte

La plateforme nationale des masters

[See English version](#)

Étape 1 sur 2

Suis-je concerné ?

Étape suivante : Choisir mes identifiants

Je souhaite candidater en première année de formations conduisant à l'obtention du diplôme national de master.

Oui Non

Je certifie avoir lu la [charte des droits et devoirs du candidat](#) et je m'engage à la respecter, notamment en ne créant qu'un seul compte sur la plateforme *Mon Master*.

Oui Non

J'ai obtenu un diplôme conférant le grade de licence, en France ou à l'étranger (diplôme national de licence, licence professionnelle, diplôme d'établissement conférant grade, etc.) ou je suis en attente de l'obtention d'un diplôme conférant le grade de licence.

Oui Non

Je suis :

- de nationalité française,
- de nationalité d'un pays de l'union européenne,
- étranger et je ne relève pas de la procédure [Etudes en France](#)

● EN COURS

Candidature

Du 26 février au 24 mars 2024

À VENIR

Examen des candidatures

Du 02 avril au 03 juin 2024

À VENIR

Admission

Du 04 juin au 24 juin 2024

À VENIR

Phase complémentaire et GDD

Du 25 juin au 15 septembre 2024

Mon tableau de bord

Mon dossier candidat

Mes candidatures

Mes candidatures en alternance

Mes documents

Je sélectionne une formation

Je démissionne

▲ Mes informations personnelles

▲ Mes coordonnées

▲ Mon CV

▲ Mon baccalauréat

▲ Mon cursus post-baccalauréat

▲ Mes relevés de notes

▲ Mes stages

▲ Mes expériences professionnelles

▲ Je suis un sportif de haut niveau.

▲ Je suis un artiste confirmé.

▲ Je déclare une situation de handicap.

▲ Je bénéficie d'une bourse.

▲ J'envisage une année de césure.

▲ J'envisage une formation continue.

▲ Mes engagements

Mes informations personnelles

Complétez ci-dessous vos données personnelles telles qu'elles apparaissent sur vos documents d'identité.



Je complète mes informations personnelles

Attention, pour pouvoir sélectionner des formations afin de candidater, vous devez au préalable compléter au minimum les rubriques Mes informations personnelles et Mes coordonnées de l'onglet Mon dossier candidat.

[Pourquoi dois-je fournir mes informations personnelles et mes coordonnées ?](#)

Les informations suivies de * sont obligatoires.

Civilité *

Choisissez la civilité indiquée sur votre pièce d'identité.

Mme M.

Nom de naissance *

Indiquez votre nom de naissance.
Exemple : Durand

Nom d'usage

Indiquez votre nom d'usage.
Exemple : Garcia

Prénom *

Indiquez votre prénom.
Exemple : Léa.
En cas d'absence de prénom, inscrire **SANSPRENOM**

Procédure nationale de candidature en master 1

✓ Mes coordonnées

✓ Mon CV

✓ Mon baccalauréat

✓ Mon cursus post-baccalauréat ^

Ajouter une année de cursus post-baccalauréat

2022-2023 - DNL - 3^{ème} année

2021-2022 - DNL - 2^{ème} année

2020-2021 - DNL - 1^{ère} année

✓ Mes relevés de notes

✓ Mes stages v

✓ Mes expériences professionnelles

✓ Je suis un sportif de haut niveau

✓ Je suis un artiste confirmé

Parcours

Avez-vous obtenu un diplôme durant cette année universitaire ? *

Oui Non

Moyenne au premier semestre

Indiquez votre moyenne au premier semestre sur 20. Exemple : 13,50.

14

Moyenne au second semestre

Indiquez votre moyenne au second semestre sur 20. Exemple : 12,50.

13,6

Pays de l'établissement *

Indiquez le pays de l'établissement fréquenté. Exemple : France.

Si le pays de l'établissement ne figure pas dans la liste, indiquez "Autre pays".

France

Établissement - Code postal - Commune

Ecrire Institut Universitaire Technologique pour IUT. Ecrire PARIS-II en lettres romaines.

Si l'établissement ne figure pas dans la liste, indiquez "Autre établissement".

Université Rennes-I - 35065 - Rennes

Avez-vous suivi cette formation dans le cadre d'une mobilité internationale ? *

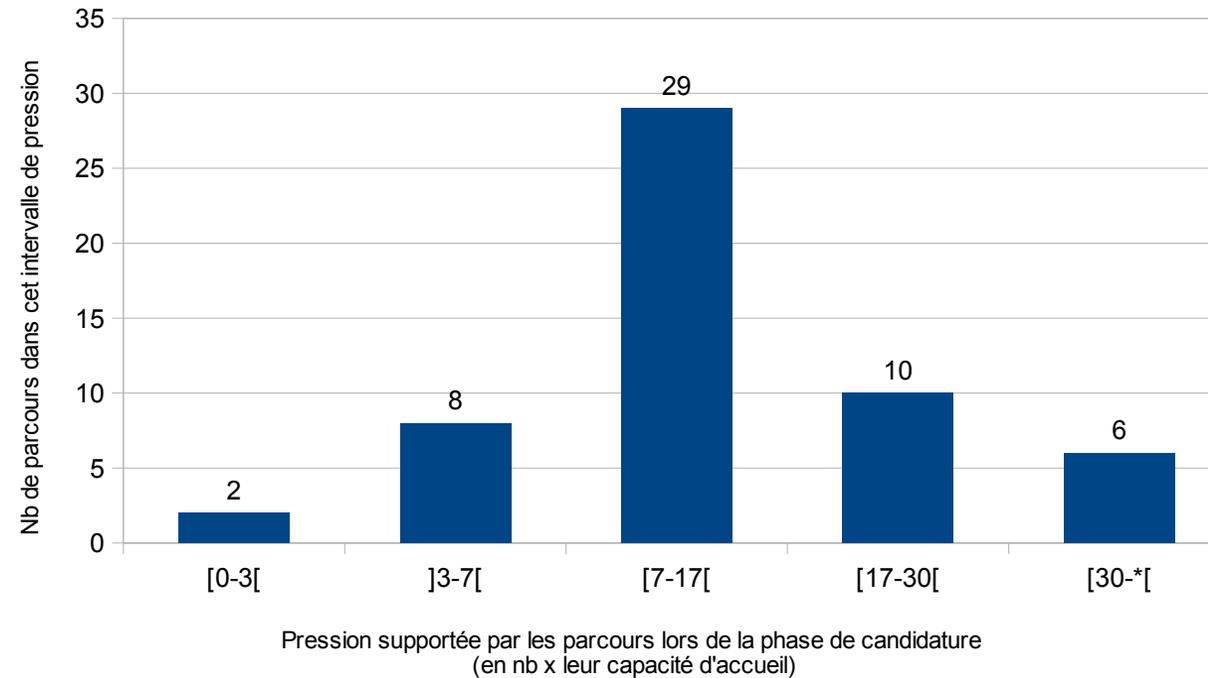
Oui Non

Enregistrer

Supprimer

Annuler les modifications

Synthèse des candidatures MonMaster FSI pour l'année de M1 2023-2024



22087 candidatures complètes reçues sur MM pour la Faculté des Sciences, soit **~11,5 candidatures par place**

Sur 55 parcours

- 10 ont reçus un nombre de candidatures (complètes) de 17 à 30 fois leur capacité d'accueil
- 6 ont reçus un nombre de candidatures (complètes) supérieur à 30 fois leur capacité d'accueil

Procédure nationale de candidature en master 1

2 avril

Examen et classement des candidatures PP

28 Mai

Étude des dossiers

- Les établissements étudient et trient les candidatures : Favorable/Défavorable
- En alternance :
 - Les candidats dont les dossiers reçoivent un avis favorable devront déposer un contrat ou une promesse de contrat sur la plateforme, qui devra ensuite être validée par la formation.
- En formation initiale : Pour les dossiers avec avis favorable, un ordre total est établi
 - Le classement est remonté sur la plateforme *MonMaster*
- Les formations candidatables qui le souhaitent peuvent contacter les candidats pour leur proposer
 - un entretien,
 - un test,
 - ...

Procédure nationale de candidature en master 1

4 Juin

Admission PP

24 Juin

3 semaines

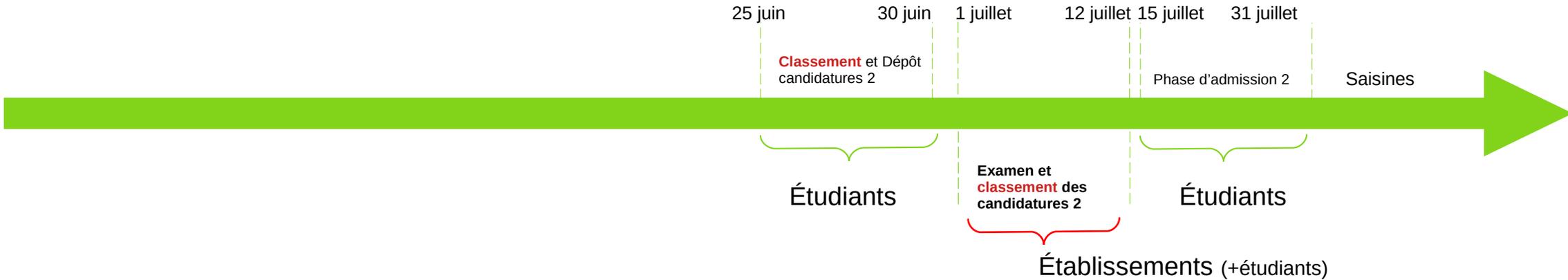
Pour chaque vœu : *Réponse favorable, défavorable, en attente*

En cas de réponse(s) favorable(s) : Vous avez le choix entre « acceptation provisoire » et « acceptation définitive »

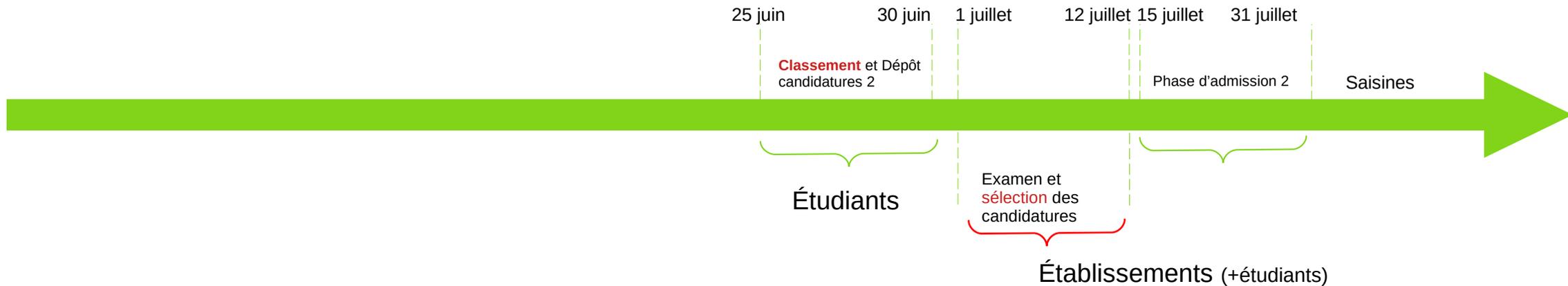
- **Acceptation définitive** = Fin de la procédure MM, début de votre inscription administrative
- **Acceptation provisoire** = Vous ne pouvez conserver qu'**un seul vœu favorable en « acceptation provisoire »** 
- En cas de multiples réponses favorables, vous disposez :
 - J0 : De trois jours pour choisir une « acceptation provisoire » lors de l'ouverture de la plateforme
 - J1 : De deux jours pour choisir une « acceptation provisoire » lors du second jour d'ouverture de la plateforme
 - **J2+** : D'un jour pour le reste de la phase d'admission
- En cas de réponse négative vous pouvez demander une justification + détaillée que celle présente sur la plateforme

Phase Complémentaire

Planning formation initiale



Planning formation en alternance



Phase Complémentaire

Ouverte aux candidats qui à l'issue de la phase principale :

Ne disposent d'aucune proposition d'admission acceptée définitivement,
n'ont pas participé à la phase principale,
ont vu leur dossier écarté pour invalidité administrative

Droit à **10** vœux en formation initiale et **10** vœux en alternance

Procédure nationale de candidature en master 1

25 Juin

Candidatures PC

30 Juin

- **Cas 1 : Dossier écarté pour invalidité administrative ou n'a pas candidaté en PP**
 - Vous pourrez candidater sur de nouvelles formations
 - Vous pourrez (re)candidater sur les mêmes formations
- **Cas 2 : Tous vos vœux ont eu des réponses « défavorable » en PP**
 - Vous pourrez candidater sur d'autres formations
 - Vous ne pourrez **PAS** re-candidater sur une formation qui a donné un avis défavorable
 - Si vous souhaitez apporter des pièces complémentaires (notes 2nde chance) → recours
- **Cas 3 : Il vous restait des vœux « en attente » ou des placements en recherche de contrat à la fin de la phase d'admission principale.**
 - Vous devrez **hiérarchiser tous vos vœux**, alternance et formation initiale en **1 seul classement**
 - Vous pourrez candidater sur d'autres formations
 - Vous ne pourrez **PAS** re-candidater sur une formation qui a donné un avis défavorable
 - Si vous souhaitez apporter des pièces complémentaires (notes 2nde chance) → recours

Procédure nationale de candidature en master 1

15 Juillet

Admission PC

31 Juillet

2 semaines

Pour chaque vœu : *Réponse favorable, défavorable, en attente*

En cas de réponse(s) favorable(s) : Vous avez le choix entre « **acceptation provisoire** » et « **acceptation définitive** »

- **Acceptation définitive** = Fin de la procédure MM, début de votre inscription administrative
- **Acceptation provisoire** = Vous ne conservez qu'**un seul vœu favorable en « acceptation provisoire »**
 - Si vous recevez une proposition d'admission, vous ne conservez que les candidatures (places sur liste d'attente et/ou placements en recherche de contrat) que vous avez mieux classées
 - En cas de multiples réponses favorables, vous disposez d'*un délai* pour vous positionner
 - Toute acceptation provisoire sera automatiquement transformée en acceptation définitive au 31 juillet

Procédure nationale de candidature en master 1

31 Juillet

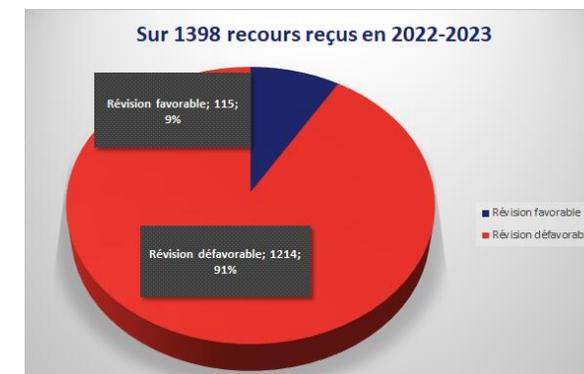
Phase de recours / saisine

?



À l'issue de la phase d'admission vous n'avez reçu aucune réponse « favorable »

- **Il vous restait des vœux « en attente »**
 - La plateforme vous fera éventuellement des propositions d'admission dans l'été si des places se libèrent (désistements)
- **Alternance**
 - Date limite pour déposer un contrat d'alternance ou de certificat d'engagement sur MM : 12 septembre 23 h 59
- **Tous vos vœux ont eu des réponses « défavorables » ou aucun vœux en attente n'est devenu « favorable »**
 - Recours / Saisine proprement dite
 - Recours : <https://www.sorbonne-universite.fr/recours-suite-un-refus-dadmission>
 - Saisine : Directement sur la plateforme
 - Proposition(s) du rectorat



Procédure nationale de candidature en master 1

15 Juillet

Phase de recours / saisine

?

Conditions de saisine du recteur

- Au moins **5 candidatures différentes** (dans des formations en alternance ou hors alternance)
- Dans au moins **2 mentions** de master distinctes
- Réparties dans au moins **2 établissements** d'enseignement supérieur différents

Pour initier les démarches auprès du rectorat vous devez :

- Engager les démarches dans les **15 jours** suivants la réception du dernier refus
- Engager les démarches dans les 15 jours suivants l'obtention de l'attestation de réussite en licence si celle-ci survient après la notification du dernier refus

Procédure nationale de candidature en master 1

2 avril

Démission

À l'issue de la phase de candidature vous souhaitez **démissionner**

La démission de la plateforme Mon Master vous permet d'indiquer que vous ne souhaitez pas bénéficier des services de la plateforme dans le cadre de la candidature en première année de master. La démission de la plateforme Mon Master entraîne la suppression automatique de vos candidatures et/ou de l'ensemble de vos propositions d'admission en première année de master gérées par la plateforme. Suite à votre démission, vous pourrez télécharger l'attestation de non-inscription qui vous sera demandé lors du processus de recrutement des établissements n'utilisant pas la plateforme Mon Master. Attention, la démission de la plateforme Mon Master est une action définitive.

Je déclare ne pas avoir d'INE *

En cochant cette case, je déclare ne pas posséder d'INE avant de valider ma démission de la plateforme.

Démissionner

QUESTIONS ?



RESSOURCES RÉGLEMENTAIRES :

- **Décret n° 2024-149** du 27 février 2024 modifiant la procédure dématérialisée de candidature et de recrutement en première année des formations conduisant au diplôme national de master
 - o <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049205744>
- **Arrêté du 27 février 2024** modifiant l'arrêté du 20 février 2023 pris pour l'application des articles D. 612-36-2 et D. 612-36-2-1 du code de l'éducation établissant les dérogations à la procédure dématérialisée de candidature et de recrutement en première année des formations conduisant au diplôme national de master et fixant le nombre maximal de candidatures sur la plateforme dématérialisée
 - o <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049205777>



- **Arrêté du 27 février 2024** relatif au calendrier de la procédure dématérialisée de candidature et de recrutement en première année des formations conduisant au diplôme national de master au titre de l'année universitaire 2024-2025
 - o <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049205791>
- **Arrêté du 27 février 2024** modifiant l'arrêté du 9 mars 2023 portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « Mon Master »
 - o <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049205819>